

N°758

09 Mars 2017
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Egalité !

La journée du 8 mars n'est pas tout à fait ordinaire, même si hélas les 26% d'écart de salaire entre les femmes et les hommes semblent immuables. Pire, cet écart est stable depuis 20 ans ! Ceci malgré six lois successives jamais appliquées. C'est chez les cadres que les inégalités de carrière et les écarts de rémunération entre Femmes et Hommes sont les plus forts. Le «plafond de verre», expression apparue aux USA à la fin des années 70, reprise en 1986 par le Wall Street Journal, désigne le fait que dans une structure hiérarchique, les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories. C'est ce qui explique que soient cantonnées dans les plus basses classifications de cadres les Femmes. Il est intolérable que de telles inégalités persistent, c'est contraire aux principes les plus élémentaires de justice sociale et c'est un gâchis économique car la féminisation de l'encadrement est un levier de création d'emploi et donc de croissance.

De plus, la mixité des emplois permet de faire avancer les droits de tous les salariés. Ce rendez-vous du 8 mars permet d'avoir à la fois, des bilans précis sur la situation des salariées et des débats médiatisés. Continuons à donner sens à cette journée, dans l'esprit de la proposition de Clara Zetkin, en 1910, d'une journée internationale de luttes pour les droits des femmes. L'égalité Femmes/Hommes est marquée de présupposés, tel qu'un service public à la hauteur des besoins de la population et un plein emploi pour toutes et tous. C'est dans cet esprit que la CGT appelle à la mobilisation le 21 mars prochain.



FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

De l'argent il y en a !

Des résultats financiers toujours plus hauts : presque 1 milliard en 2016 ! Dans un marché courrier en décroissance, c'est un bon résultat dans l'idéologie libérale de nos dirigeants. C'est ce qui prime pour les actionnaires et l'Etat complice. Mais ces résultats sont obtenus à quel prix ? D'abord par un démantèlement organisé du service public avec la disparition des bureaux de poste.

En pressant les postiers comme des citrons pour faire toujours plus avec moins, en éliminant massivement les emplois et en poussant les plus vieux en TPAS : 15 000 en 2016, (plus personne ne veut rester). Les chiffres sur l'absentéisme, les arrêts maladie et accidents de travail repartent à la hausse. Il n'y a que nos dirigeants pour être étonnés et faire comme s'ils n'en étaient pas responsables.

Unis pour gagner

Que de beaux discours sur l'évolution positive de l'entreprise dans un contexte économique très difficile !

Que de messages ou d'accords sociaux diffusés prônant le collectif, l'envie d'avancer tous ensemble pour la pérennité de l'entreprise et une belle qualité de vie au travail !

Seulement, la réalité est moins belle : rentabilité, mal être au travail, management sous la pression, objectifs irréalisables, dégradation des conditions de travail ...

Alors, n'attendons plus, prenons notre avenir en main ! La pression ça suffit !

Arrêtons de subir et saisissons nous de la journée d'action du 14 mars pour exprimer nos revendications, peser sur les négociations et gagner des avancées concrètes pour tous.

Branche Télécoms

Ceinture pour les salariés

Orange vient d'annoncer ses bons résultats : augmentation du chiffre d'affaires et des bénéfices, initiée en 2015 et confirmée en 2016.

Encore une fois, les grands gagnants seront les actionnaires, avec une augmentation de leurs dividendes, mais rien de plus pour ceux qui sont les vrais acteurs de cette embellie. Dans un même temps, ce sont 5000 postes équivalents temps plein supprimés dans le monde et 4000 en France en 2016.

Stéphane Richard annonce une reconnaissance sous forme d'actions pour le salariat, actions délivrées à priori en 2020 et sans garanties, un retour bien maigre et bien loin des besoins des salariés. La CGT le revendique haut et fort, les bénéfices doivent servir aux salaires, à l'emploi, à l'investissement et à la recherche.

Un accord non respecté

L'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable au progrès social. Mais à Orange, la direction ne respecte pas l'accord égalité professionnelle.

La situation comparée fait apparaître que les femmes travaillent sans être payées du 29 novembre au 31 décembre, qu'elles sont de moins en moins nombreuses (36,2%), notamment celles en CDI et dans certains métiers (informatique...), que leurs promotions ont reculé de 9% depuis 2014, et que leur recrutement a perdu 7 points en 2 ans.

La stratégie de l'entreprise contribue à ce faible taux de féminisation, accompagnant la décroissance de l'emploi.

La CGT est reconnue comme étant le syndicat, qui depuis des années, se bat aux côtés des femmes pour faire avancer leurs droits. C'est cette démarche qui animera la délégation CGT pour les nouvelles négociations qui s'ouvrent le 14 mars.

Échos

And the winner is...

Merci Patron !

Alors que François Ruffin, réalisateur du documentaire « Merci Patron » s'est vu refuser la distribution de son film par les grands distributeurs, celui-ci a finalement été vu par plus de 500 000 spectateurs.

C'est certainement ce succès, et la qualité de son film, qui ont valu à François Ruffin de recevoir le César du meilleur film documentaire.

Les embûches rencontrées par ce film ont été nombreuses. Le réalisateur a fait l'objet d'une censure dans de nombreux médias.

Pour celles et ceux qui voudraient voir comment Bernard Arnault, patron de LVMH, se fait ridiculiser en tentant d'acheter le silence d'un couple de salariés, tous deux licenciés suite à la délocalisation de leur usine, sous traitance de LVMH, le DVD est disponible à la vente ! Bonne séance !

Travail

L'épuisement

Le rapport parlementaire sur l'épuisement professionnel ou *burn out* rendu le 9 février dernier, permet de faire avancer des propositions pour la reconnaissance des maladies psychiques professionnelles.

Ce sont les organisations du travail et le « *Wall Street management* » qui font exploser les maladies psychiques professionnelles qui frappent salariés et prestataires indépendants. Le décalage entre travail prescrit et travail réel, le passage d'une culture de moyens à une culture de résultats, des objectifs toujours plus élevés et des délais toujours plus courts, placent les salariés sous le joug d'une évaluation quantitative qui ignore l'éthique et le sens du travail.

En l'absence de reconnaissance comme maladie professionnelle, les maladies psychiques professionnelles sont indûment portées à la charge de la Sécurité Sociale.

Plus d'horaires ?

L'article L.3121-60 énonce que « l'employeur s'assure régulièrement que la charge de travail du salarié est raisonnable et permet une bonne répartition dans le temps de son travail ».

A défaut de dispositions conventionnelles, des conventions individuelles de forfait peuvent être signées quand même, à condition que l'employeur respecte les mini-dispositions : nombre de jours travaillés, entretien annuel et contrôle de la charge de travail (article L.3121-65).

Selon la nouvelle loi, l'accord collectif doit comporter les modalités de mise en œuvre de l'obligation patronale, mais s'il ne les comporte pas, ce n'est pas grave !

Il suffit à l'employeur de respecter de son propre gré des mini-dispositions qui ont pourtant été jugées insuffisantes par la jurisprudence.

International

Vigilance

Il aura fallu attendre le drame du Rana Plaza au Bangladesh, où l'effondrement d'un immeuble a entraîné la mort de plus de 1 100 salariés, pour que le 21 février soit votée à l'Assemblée Nationale, la Loi sur le devoir de vigilance des multinationales.

En établissant un « plan de vigilance » avec les partenaires sociaux, elles auront l'obligation de prévenir les risques d'atteinte des droits humains et des dommages environnementaux.

C'est un progrès, mais pour la CGT la bataille doit continuer pour faire progresser cette responsabilité et garantir son application. Cette première avancée doit poser les bases d'une réglementation commune également aux niveaux européen et international.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Vous avez dit revenu universel ?

Près de 6 salariés sur 10 y sont opposés (sondage BVA pour www.mediarh.com), 69% le jugent « non finançable », 51% pensent qu'il augmenterait leur pouvoir d'achat, seuls 38% estiment qu'il permettrait de travailler moins, 37% qu'il favoriserait la mobilité professionnelle ou la création d'entreprise et 29% qu'il aiderait à diminuer le chômage... Or, cette proposition démagogique –qui a ses partisans à droite comme à gauche...– pourrait signer la fin de la gestion paritaire des milliards d'€ qui ne passent pas encore par les marchés financiers pour nos prestations sociales (santé, formation, logement, retraites, chômage...).

C'est le rêve du Medef : baisse des salaires de près d'1/4 (réduits au seul « net »), financement par l'impôt et une population livrée au privé pour se prémunir, au prix fort, des « accidents de la vie ».

Emploi

Toujours plus

Les chiffres du chômage de janvier dernier viennent confirmer son augmentation qui se situe à la hauteur de 6,24 millions de personnes, toutes catégories confondues. La situation des plus de 50 ans s'aggrave, et la précarité augmente (plus de 2 millions).

La CGT continue de revendiquer une politique de relance de l'emploi, surtout dans l'industrie et prévient le patronat qu'elle défendra les droits des demandeurs d'emploi dans la négociation de la convention assurance chômage qui rouvre le 7 mars.

Mené par le Medef, le patronat a déjà prévu de baisser les droits des plus de 50 ans et des 2 millions et plus de travailleurs précaires. La CGT revendique des hausses de cotisation pour faire reculer le recours au contrat court qui alimente la précarité.

Toujours moins

La négociation, va donc reprendre en mars sur les règles de l'assurance chômage.

Pierre Gattaz, partisan du toujours moins pour le travail, a prévenu qu'il n'accepterait « surtout pas » de taxer les contrats courts, alors que les CDD de moins d'un mois sont passés de 1,6 à 4,3 millions par trimestre entre 2000 et aujourd'hui.

La CGT portera les revendications suivantes : conclure une convention de longue durée ; Pénaliser le recours aux contrats courts au profit des CDI ; Déplafonner les cotisations sur les salaires de plus de 12 000 € par mois ; Veiller à l'égalité femmes-hommes en supprimant les écarts de salaires.

Égalité

Solidarité

Les Français restent majoritairement solidaires des plus pauvres et soutiennent les politiques sociales. La stigmatisation des « assistés », la « fin de la compassion » ou la « pauvrophobie » ne sont le fait que d'une minorité.

91% estiment que la pauvreté a augmenté au cours des cinq dernières années et 88% estiment qu'elle va augmenter dans les cinq prochaines années (chiffre en hausse depuis 2004).

Les Français s'inquiètent du sort de chacun-e et l'idée que l'on puisse disposer de conditions de vie dignes est une valeur profondément ancrée.

Par ailleurs 74% de la population pense qu'« il n'y a plus assez de travail pour tout le monde » et que le manque de qualification génère des situations de pauvreté et d'exclusion.